

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos références : PU/2021/162pP - 20211013

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame SONNET Rita, domiciliée Rue Reine Astrid 12 à 4620 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue Reine Astrid 12 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section B n° 42 K 2.

Le projet consiste en **la régularisation de la construction d'un abri de jardin** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°2 - Noyau Urbain - Aire en appui au centre urbain; S.D.C.: I.B.1 - Noyau urbain - zone en appui au centre urbain - habitat) et s'écarte du G.C.U. pour :
- Recul latéral de l'abri de jardin non conforme (60cm < à 1m90).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

La date d'affichage de l'annonce est le 20 octobre 2021.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 25 octobre 2021 au 10 novembre 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le

18 OCT. 2021

La Directrice Générale,


I. BERTHOLET



Le Bourgmestre,


Th. ANCION

